

grand choc de l'année 1990. À l'initiative, l'investissement, les communes s'est doté de la zone de loisir sur deux hectares, aussi le chauffage solaire de

## Présidence: un fauteuil à prendre

Il est courant que la composition de l'assemblée intercommunale sorte modifiée du scrutin municipal. Mais cette année, c'est le siège de président du conseil communautaire qui sera au bout du scrutin. René Haag passe la main, après dix-neuf ans à la tête de la communauté de communes. C'est la conséquence de son retrait à Neuve-Église (voir ci-dessous).

Qui lui succédera? «*Logiquement, le suivant devrait se trouver parmi les vice-présidents. Ils ont l'expérience, la connaissance des dossiers et celle du travail en commun*», analyse René Haag, qui n'en dira pas plus. Claudine Grandgeorge ne se représentant pas

à Breitenau, reste quatre vice-présidents qui eux se représentent: Daniel Gross, Roland Mangin, Bernard Schmitt et Jean-Marc Riebel. Mais tous préviennent: il faut d'abord être élu dans sa commune; le bureau de la communauté, c'est une autre élection.

Et si tous sont réélus? «*Il est trop tôt pour me prononcer*», indique Jean-Marc Riebel; Roland Mangin sera «*sans doute candidat au bureau*»; Bernard Schmitt: «*Je suis le plus récent vice-président*»; Daniel Gross est plus affirmatif: «*Je souhaite rester vice-président, mais je ne veux pas devenir président*». Tous prédisent une concertation à quatre: «*O n choisira un seul*

*candidat entre les vice-présidents et on le soutiendra*», précise Daniel Gross. «*O n décidera entre nous*», confirme Bernard Schmitt.

Pas de candidat déclaré donc, et une volonté affichée de respecter le jeu collectif. Mais, dans la vallée, un nom revient beaucoup dans les conversations: celui du maire de Saint-Maurice.

Concernant la composition du bureau, le maire sortant de Villé, André Frantz, a déjà indiqué au moment de présenter sa liste, qu'en cas de réélection il postulerait pour une charge de vice-président.

J.-L. V.

## Accueil à tout âge

### Personnes âgées

L'accueil et les services aux personnes âgées constituent un des grands défis des prochaines années et la communauté de communes n'y échappe pas. Elle dispose certes d'une maison de retraite à Villé, pour une centaine de résidents. Mais cette structure réclame aujourd'hui de gros travaux de remise en état et de mise aux normes. Le conseil communautaire a adopté en 2007 le principe d'une restructuration en profondeur.

Autre projet passé devant les élus dans l'année: la construction à Villé d'une résidence

pour retraités non dépendants.

### Petite enfance

Depuis 2000, la communauté de communes a structuré son dispositif d'accueil des tout-petits. La Maison de l'enfant a été construite à Villé avec crèche familiale et halte-garderie. Deux sites assurent l'accueil périscolaire: à Villé (24 places) et Thanvillé (40). Dans cette commune, un projet combiné a mis sous un même toit — récent — le périscolaire et la nouvelle maternelle. Le relais d'assistantes maternelles offre aussi 50 places familiales dans la vallée. Mais la récente augmentation de capacité est déjà dépassée par la liste d'attente des demandes non satisfaites.

Le d

Le na ga ap La d'è Vil ma cic Pic qu gu de

Ma se se co de est à l

## État des lieux

En vue des élections

petit état des lieux de différentes

# Ce que font les sortants